



Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 6440 du 4 juillet 2022 de Monsieur le Député André Bauler.

Monsieur le Ministre peut-il informer, le cas échéant, si l'Administration des ponts et chaussées est actuellement en train d'élaborer un projet de redressement afin de remédier à cette situation dans les délais les meilleurs, de préférence avant la saison hivernale à venir ?

Conscient de l'état du chemin repris CR319 entre Wiltz et Winseler, l'Administration des ponts et chaussées élabore actuellement un projet visant à remédier à la situation existante.

La reconstruction s'avère très complexe en raison de circonstances difficiles, à savoir l'écroulement du mur de soutènement, l'accumulation de conduites d'alimentation dans la chaussée (gaz, électricité, télécommunication et canalisation) et un talus déstabilisé de trente mètres de haut.

Jusqu'à présent, les études géotechniques y afférentes ont été finalisées et plusieurs variantes ont été élaborées, dont une a pu être retenue.

Actuellement, l'élaboration du dossier de soumission est en cours.

Quel serait le coût prévisible des travaux à réaliser en cet endroit du CR319 ?

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 750.000 €.

Pour quand la soumission publique pourrait-elle avoir lieu au plus tard ?

Il est prévu de lancer la procédure de soumission d'ici la fin de l'année et de commencer les travaux à l'été 2023.

Luxembourg, le 12 août 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch